

27 octobre 2021 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DE LA RESTITUTION DE 26 ŒUVRES DES TRÉSORS ROYAUX D'ABOMEY À LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de la République du Bénin,  
Monsieur le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts,  
Madame la Ministre de la Culture,  
Monsieur le Président, cher Emmanuel,  
Mesdames Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames Messieurs les Parlementaires ici présents,  
Mesdames Messieurs les universitaires,  
Mesdames Messieurs les Présidentes et Présidents, Directrices et Directeurs généraux d'établissements culturels,  
Mesdames Messieurs, chers amis.

Je dois dire que c'est assez émouvant d'être collectivement ici. Vous avez tout dit, déjà. Nous sommes là et c'est l'aboutissement d'un travail qui vient de loin, de très loin. Et dans deux semaines, vous l'avez rappelé, je recevrai le président de la République du Bénin, Patrice TALON, à l'Élysée, pour acter formellement le transfert de propriété de ces 26 œuvres, rendu possible par la loi promulguée le 24 décembre de l'année dernière à l'unanimité par les parlementaires français après des discussions tenues par Madame la ministre.

C'est en effet particulièrement émouvant d'être ici avec vous pour cette forme de cérémonie d'adieu diraient certains, de retrouvailles et peut-être le mot préférable, avec ces 26 œuvres des trésors royaux d'Abomey. Ces œuvres, elles étaient attendues depuis longtemps, si longtemps. Et rappelez-vous, lorsque la jeune Fondation ZINSOU avait exposé en 2006 pendant quelques mois certaines de ces œuvres, des œuvres de ces trésors, l'engouement du public à Cotonou, et notamment du jeune public, avait témoigné de cette volonté de la jeunesse béninoise d'avoir à nouveau accès à son patrimoine, c'était une évidence. Il y a ensuite eu la demande formelle de restitution des autorités béninoises formulée par une lettre du 26 août 2016, vous l'avez rappelé Monsieur le ministre, d'abord rejetée au nom de ce fameux principe d'inaliénabilité qui avait d'abord été opposé, et vous avez tenu bon. En novembre 2017, à Ouagadougou, j'ai pris devant les étudiants cet engagement de restituer, convaincu que la France ne pouvait pas rester passive devant le fait que 95% du patrimoine africain se situerait en dehors de l'Afrique. Toute jeunesse a besoin de s'approprier l'histoire de son pays pour mieux bâtir son futur, d'en retrouver aussi la puissance, parfois les mystères. Il n'y avait aucune raison que la jeunesse africaine soit condamnée à ne pas avoir accès à son patrimoine. Cet engagement à rendre possible sous 5 ans les restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain était alors pris.

En mars 2018, en présence du président TALON, j'ai confié à l'historienne Bénédicte SAVOY et au professeur et écrivain Felwine SARR cette mission, cette difficile tâche de commencer à tracer un cadre intellectuel à ces restitutions. Merci à tous les deux de votre engagement formidable, de votre présence encore aujourd'hui et de la fidélité à ce travail, mais surtout de la percée, je crois pouvoir dire que vous avez contribué à conduire, en concertation profonde avec tous vos collègues, pas seulement français, mais européens, africains, internationaux. Votre rapport, remis en novembre 2018, a fait date. Il a dérangé certains, bousculés d'autres, car nous savons tous ici combien le sujet est sensible, combien il est aussi historiquement clivant. Pourtant ce dont il s'agit avec ce rapport et avec les restitutions que nous avons ensuite initiées, ce n'est en aucun cas de créer de nouvelles divisions, mais plutôt d'ouvrir de nouveaux horizons, un horizon d'échanges, de coopération et de partage.

C'est bien dans cet esprit que nous avons conçu avec nos partenaires béninois, que je remercie tout particulièrement, cette restitution ô combien emblématique, Monsieur le ministre. Je veux ici très sincèrement remercier le musée du Quai Branly-Jacques Chirac, son président, Emmanuel KASARHÉROU, votre prédécesseur, le président Stéphane MARTIN, toutes les équipes du musée, merci infiniment, pas simplement pour le cheminement d'aujourd'hui, mais pour le travail exceptionnel que vous avez conduit durant ces

dernières années et tout particulièrement ces derniers mois, pour préparer cette restitution, pour préparer aussi cette semaine béninoise en présence de conservateurs du Bénin que je salue tout particulièrement et qui sont l'illustration vivante de cette coopération. La pandémie n'a pas eu raison de votre détermination et de votre engagement, et je vous remercie infiniment pour cela parce que je sais combien les conditions étaient rendues encore plus difficiles. Je tiens également à saluer le travail des parlementaires qui se sont investis avec sérieux, sincérité dans l'examen du projet de loi de restitution au Bénin et au Sénégal ; la qualité de leurs débats a été à la hauteur des enjeux ; l'unanimité de leurs votes a donné une force particulière à sa restitution. Je veux vous remercier, Madame la ministre, d'avoir présidé à ces débats, d'avoir mené au sein du ministère et superviser l'ensemble de ce travail qui fut aussi parfois un combat. C'est un long travail, car il ne s'agit pas simplement de mettre 26 œuvres dans des caisses et de les charger dans un avion, c'est un travail considérable mené par les Béninois au Bénin. Dans l'attente de la construction du futur musée d'Abomey, un travail remarquable a été entrepris au fort de Ouidah pour accueillir les œuvres dans les meilleures conditions, et je sais combien le président TALON y est attaché, je sais d'ailleurs qu'il tient à ce qu'au sein d'abord de la présidence, ces œuvres soient accueillies pour que les Béninoises et les Béninois puissent s'y rendre et en quelque sorte les retrouver.

Un travail donc ambitieux de construction, de formation, d'engagement au Bénin et partenariat ambitieux entre nos deux pays qui couvrent de multiples dimensions. Une coopération scientifique entre professionnels béninois et français, vous l'avez parfaitement décrite, Monsieur le ministre, avec de multiples programmes aussi de formation au Bénin et en France ; deux conservateurs béninois sont ainsi présents, je l'ai évoqué, pendant 4 semaines au Musée du Quai Branly pour suivre tout le processus de restitution. Mais ce sont aussi les nombreux projets au Bénin qui hébergent la prestigieuse École du patrimoine africain, que nous accompagnerons par la mise à disposition d'un expert technique dans les prochains mois. Je veux remercier ici nos ambassadeurs particulièrement engagés dans ce travail de coopération scientifique et culturel, ce sont des bourses pour les étudiants en patrimoine, ce sont des perspectives de résidence croisée avec les initiatives que nous avons lancées lors du Sommet du Montpellier le 8 octobre dernier. Un travail de coopération patrimoniale à Ouidah et à Abomey pour accompagner la politique très ambitieuse du gouvernement béninois en matière de restauration et de valorisation de son patrimoine a aussi été lancée.

Ainsi, l'Agence française de développement accompagne la création d'un nouveau musée à Abomey, qui accueillera à terme les 26 œuvres, ainsi que la restauration des palais royaux du site d'Abomey et les autres projets que vous avez évoqués tout à l'heure, monsieur le ministre, puisque c'est la cohérence d'une politique complète sur le plan culturel, ce projet prévoit également un appui à l'écosystème culturel et artisanal par la mise en place de chantiers école notamment, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs du patrimoine béninois. Et enfin, ce sont également des projets dans le domaine de la création artistique, de l'accompagnement à la structuration d'une filière des industries culturelles et créatives au Bénin. Nous l'avons vu encore à Montpellier il y a quelques semaines. La créativité est là, la scène artistique vibrante et les artistes nombreux avec lesquels nous souhaitons que les coopérations se multiplient, les accueillent aussi et je crois que cette restitution n'est qu'au fond, une étape dans ce mouvement inexorable que nous accompagnons de part et d'autre.

Vous le voyez bien, cette restitution, c'est plus qu'une restitution. C'est tout un programme de coopération qui doit permettre de renforcer nos liens, de créer de nouvelles opportunités d'échanges, de rencontres, de projets et qui s'inscrit en parfaite cohérence avec ce que nous souhaitons conduire plus largement. Ainsi, depuis 2017, outre les œuvres qui nous réunissent aujourd'hui, nous avons procédé à la restitution du sabre d'El Hadj Omar Tall, demandée par le Sénégal, rendue également possible par la loi du 24 décembre 2020. Nous avons concédé un prêt de longue durée du dais de la couronne malgache demandé par les autorités de Madagascar. Début octobre de cette année, nous avons souhaité accéder, à la demande des autorités ivoiriennes, de se voir restituer un tambour à haute valeur symbolique. Le fameux tambour parleur qui permettait de faire parvenir des messages avec une portée sonore de plus de 20 kilomètres, disait-on. Et outre le fait qu'il soit constitutif, un art musical, il a joué un rôle majeur dans la résistance même contre la colonisation française.

Cette démarche de restitution nous semble possible, car un important travail scientifique d'expertise, de recherche de provenance a pu être mené pour déterminer les conditions de confiscation de ce tambour, mais elle ne pourra être confirmée que par une loi. Là aussi, il y aura donc bien un débat parlementaire autour de cette possible restitution, aucune inquiétude à avoir sur ce point. Et en la matière, comme vous le voyez encore avec ce tambour, il n'y a pas de fait du prince. Encore moins du président, il y a à chaque fois un travail scientifique, à chaque fois, ce n'est pas une décision diplomatique ou autre, c'est un travail qui est conduit par les meilleurs experts de manière partenariale pour étudier, élaborer les conditions justement de sortie de ces œuvres, de leur territoire, de leur pays d'origine et les conditions d'une restitution possible. Nous poursuivons ainsi ce chemin que nous avons tracé pas à pas.

Par contre, il est vrai que ce qu'il nous faut faire aujourd'hui, c'est définir une loi, en quelque sorte, qui permettra de cadrer dans la durée les choses, non pas pour recréer de nouvelles commissions qui avaient montré par le passé, se déclarant elles-mêmes incompétentes et décidant si peu qu'elles n'étaient sans doute pas le bon cadre. Mais pour établir véritablement une doctrine et des règles précises de restituabilité. Felwine SARR et Bénédicte SAVOY avaient fait des propositions en ce sens. Il nous faut maintenant développer les

recherches de provenances, mieux documenter les conditions d'entrée de telle ou telle œuvre dans les collections françaises, croiser plusieurs expertises au cas par cas. Laisser dans les équipes scientifiques, celles des musées, la compétence, mais permettre de bâtir un cadre préétabli et les conditions scientifiques, et si je l'ose dire de confiance. Je sais que le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et la ministre de la Culture y travaillent depuis plusieurs mois, Jean-Luc MARTINEZ récemment nommé ambassadeur pour la coopération patrimoniale et dont je salue ici la présence va également plus qu'accompagner ces travaux, mais les conduire au quotidien.

Je veux remercier ici toutes et tous et chers présidents et présidentes, je le disais, d'établissements sont avec nous aujourd'hui, je veux les remercier pour leur engagement, leur volonté d'avancer sur le sujet des restitutions comme des coopérations culturelles des projets qui sont justement menées de part et d'autre de la Méditerranée pour conjuguer, tresser nos imaginaires et créations artistiques qu'elles soient contemporaines, modernes ou s'inscrivant dans une histoire plus longue. Mais ce travail, nous devons à chaque fois toujours le mener de manière partagée avec nos partenaires africains. Vous nous avez rappelé l'importance monsieur le président, nous ne pouvons pas décider seuls de ce qui peut être restitué ou partagé et conformément à vos recommandations, à ce qui a été aussi réitéré dans le cadre du rapport remis par le Professeur Achille MBEMBE lors du sommet de Montpellier, ce sont ces approches partenariales que nous devons systématiser. C'est bien dans cet esprit qu'Emmanuel KASARHÉROU a entrepris dès sa nomination et malgré la pandémie de rencontrer ses homologues au Sénégal, au Bénin, au Mali de les inviter à Paris comme récemment pour le directeur du Musée national du Tchad. Ce dialogue de musée à musée, d'institutions à institutions est indispensable avec le continent africain mais vous l'avez rappelé avec le Pacifique, avec l'Amazonie, avec tous les espaces où nos histoires nous ont, en quelque sorte, rendus indétachables et avec lesquelles nous avons des dialogues à conduire, construire des projets communs, construire des expositions communes. Comme par exemple le travail engagé avec le Musée des civilisations noires de Dakar sur la mission Dakar-Djibouti qui est une illustration formidable d'un projet là aussi sur une mission mythique du début des années 30 par lesquelles on a tant écrit par un travail que vous avez engagé et partagé à travers de recherches, d'expositions coconstruites, avec des partenaires africains pour en quelque sorte décentrer notre regard.

Je crois que j'avais utilisé cette expression dès Ouagadougou pour parvenir à cette conversion des regards, permettre aux Africains de dire leur part du monde et leur regard sur la France, notre création, les conservations etc et permettre au regard français de changer aussi sa propre vision du continent africain. Vous l'aurez compris, tout ce que nous sommes en train de faire et de bâtir ensemble c'est un nouvel espace des possibles en redonnant accès à la jeunesse africaine à une partie de son patrimoine, c'est ça ce que nous faisons.

J'écoutais les débats que nous pouvons avoir parfois chez nous y compris ces derniers jours et qui parfois existent d'ailleurs dans certains pays, le but de tout cela ne serait pas de renationaliser de manière parfaite les patrimoines de chacun, ça serait une folie, ça n'aurait aucun sens. Le but de cette aventure n'est pas en quelque sorte que la France puisse se débarrasser de tout ce qu'elle a des patrimoines des autres, ce serait une vision terrible et en quelque sorte que chaque pays ramène à lui les trésors qui seraient les siens par l'origine de la création, non ! C'est par ce travail scientifique de coopérations de pouvoir restituer des choses indûment sorties, de permettre que chaque pays ait la possibilité en particulier pour sa jeunesse mais pour l'ensemble de ces peuples d'avoir accès à ce qu'il a fait et forgé à la puissance et au ministère de certains objets aux rites qui les accompagnent mais c'est de permettre à chacun de retrouver, je crois, ce à quoi la France, par son histoire, a aussi contribué et qu'elle doit maintenant partager, un rapport à l'universel et à l'universalisme. Non pas à un rétrécissement mais la possibilité offerte que l'universalisme soit accessible partout, c'est cela le combat que nous devons mener. Non pas une renationalisation de nos patrimoines ainsi rétrécis à nouveau mais la possibilité par les restitutions, les coopérations, la circulations des œuvres que demain, des jeunes Bénéinois, des jeunes Sénégalaises et Sénégalais, des jeunes Maliennes et Maliens, Nigériennes et Nigériens puissent avoir accès à une part de leur art, de ce qui a été créé chez eux, de leur patrimoine mais aux plus belles œuvres du patrimoine européen, américain, par des expositions qui seront aussi produites, pensées, rendues possible par un universalisme rendu accessible. C'est cela l'objectif que nous poursuivons. Et c'est pour ça que nous devons aujourd'hui veiller à ce que ces restitutions s'accompagnent de circulations, de soutien à la création contemporaine, de partenariats, de coopérations.

C'est cet universel que nous devons poursuivre et rendre accessible aussi en Afrique. "Les peuples victimes de ce pillage parfois séculaire n'ont pas seulement été dépouillés de chefs-d'œuvre irremplaçables. Ils ont été dépossédés d'une mémoire qui les aurait sans doute aidé à mieux se connaître eux-mêmes, certainement à mieux se faire comprendre des autres. Ces biens de culture qui sont partis de leur être, les hommes et les femmes de ces pays ont droit de les recouvrir. Ils savent certes que la destination de l'art est universelle, ils sont conscients que cet art qui dit leur histoire, leur vérité ne l'a dit pas qu'à eux ni pour eux seulement et ils se réjouissent que d'autres hommes et d'autres femmes ailleurs puissent étudier, admirer le travail de leurs ancêtres. Ils voient bien que certaines œuvres partagent depuis trop longtemps et trop intimement l'histoire de leur terre d'emprunt pour qu'on puisse nier les symboles qui les y attachent et couper toutes les racines qu'elles y ont prises. Aussi bien ces hommes et ces femmes démunies demandent-ils que leur soient restitués

au moins les trésors d'art les plus représentatifs de leur culture, ceux auxquels ils attachent le plus d'importance. Ceux dont l'absence est psychologiquement le plus intolérable. Cette revendication est légitime.”

Ces mots, comme vous l'avez compris, ne sont pas de moi. Ils sont Amadou-Mahtar M'BOW, directeur général de l'Unesco, ces mots datent du 7 juin 1978. Ils disent exactement, exactement, précisément ce que nous sommes en train de faire : ce juste retour, ce respect de l'universel et cette volonté de l'entretenir ensemble. Alors oui, Mesdames et Messieurs, ces œuvres vont revenir. Elles vont retrouver sans doute les femmes et les hommes qui retrouveront, sans un mot, de manière tellurique, le sens des pouvoirs qu'ils n'ont jamais perdus. Elles retrouveront des terres qu'elles avaient quittées depuis si longtemps en y reprenant leur sens. Elles seront fortes aussi de ce voyage et de ces décennies où d'autres mains ici ont appris à les aimer, différemment, à apprendre d'elles et à bâtir d'autres ponts. Ce chemin de retour est une autre voie et pour citer ou reprendre CÉSAIRE, ils sont la démonstration que cette autre rencontre est possible, véritablement, parce que nous la rendons collectivement possible, parce que vous n'avez jamais cessé de vouloir avec force ce retour, et parce que ce retour était juste, ce chemin possible, c'est celui qu'il nous convient de poursuivre. C'est cette juste route, celle reprise dans la bonne direction. Mais elle en ouvre tant d'autres, tant d'autres, choisies celles-ci, assumées, voulues parce que partagées d'égal à égal.

Vive l'amitié entre le Bénin et la France, vive le Bénin et vive la France !